Examen certifiant : La démarche UI/UX d'une solution digitale

BDAWDUXUISDEXAII1A Énoncé

Documents autorisés : Tous les documents sont autorisés.

Matériel autorisé: Tous les matériels sont autorisés.

Notation : Cette épreuve sera notée sur 20 points, avec un coefficient 1 pour le calcul de votre moyenne de l'unité de compétence afférente.

Conseils

Cet examen certifiant vous évalue sous la forme d'un projet à créer, portant sur une situation concrète abordant les compétences visées par le référentiel de certification.

Il vous faudra déposer votre copie, renommée, indiquant les différents liens nécessaires pour visualiser votre projet sur l'espace de dépôt prévu à cette effet dans votre onglet « Évaluations ».

Un formateur corrigera alors votre copie et validera l'acquisition des compétences par le biais d'une grille d'évaluation.

À vous de jouer!

Étude de cas fictive (20 points)

Contexte

Avez-vous déjà entendu des gens de votre entourage se plaindre d'à quel point il est difficile de créer une entreprise en France ?

Entre les différents organismes à contacter, les innombrables déclarations à effectuer et les différentes taxes et impôts à payer, même avec votre super idée de business je vous sens découragé(e).

Pourtant, une solution existe depuis 2003 : il s'agit du statut de micro-entreprise !

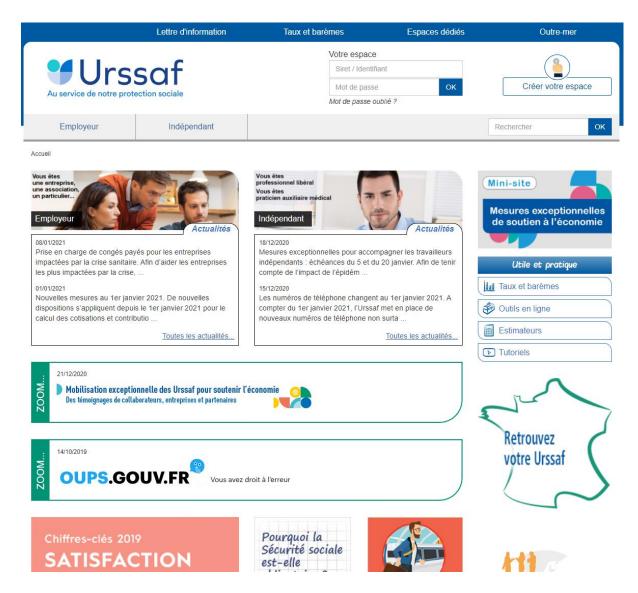
Une simple déclaration en ligne et quelques jours après vous recevez le fameux numéro SIREN qui vous permet d'établir vos premiers devis et de recevoir le paiement de vos premières factures.

Seulement voilà, même simplifié, il va vous falloir déclarer vos gains et payer vos impôts sur votre chiffre d'affaires : vous allez faire la connaissance d'un sigle qui fait peur à la grande majorité des entrepreneurs (et entrepreneuses), l'URSSAF.

Vous voilà donc parti dans la création de compte.

Vous aurez besoin:

- De votre numéro de sécurité sociale (que vous connaissez par cœur n'est-ce pas ?),
- D'attendre un mail qui vous informera que votre mot de passe parviendra à votre adresse sous sept jours ("mais quelle adresse ? je n'ai pas entré d'adresse !"),
- De votre mot de passe, que vous ne retiendrez jamais et qui vous imposera d'en demander un nouveau tous les trois mois, c'est-à-dire à échéance trimestrielle de la déclaration de chiffre d'affaires.



"Mais POURQUOI C'est SI COMPLIQUÉ ?!!" vous demandez-vous...

Vous décidez de développer votre propre application mobile qui simulera sous le capot une connexion et les différentes opérations possibles sur le site d'origine.

Au fond, vous n'avez besoin d'accéder au site de l'URSSAF que pour trois raisons :

- Déclarer votre chiffre d'affaires, le pourcentage à payer ne change pas contrairement à ce que pense l'URSSAF, qui vous redemande constamment le pourcentage et dans quelle catégorie vous souhaitez déclarer vos revenus.
 - Tutoriel de déclaration des revenus trimestriels à l'URSSAF via Internet : https://www.youtube.com/watch?v=v33vfHzICUI
 - Toutes vos démarches sur autoentrepreneur.urssaf.fr: https://www.youtube.com/watch?v=guZ9rB4qRp8&list=PLITx3V5MrvBpPJ2ngpgwNqPHKn0vJGjA&index=4



- Récupérer les attestations de chiffre d'affaires, parfois demandé par votre banquier pour vérifier votre santé financière;
 - Obtenir ses attestations sur autoentrepreneur.urssaf.fr: https://www.youtube.com/watch?v=UoaRfeeinNo



- Récupérer l'attestation de vigilance auto-entrepreneur que certains clients ont le toupet de vous réclamer tous les six mois pour vérifier que vous payez bien vos cotisations sociales : ils n'ont aucun droit légal de vous la réclamer mais refusent de vous payer vos factures tant que vous ne l'avez pas fait ;
 - Explications sur le site du service public : https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31422
 - Comment obtenir son attestation de vigilance : https://www.youtube.com/watch?v=oYynyFJuUTc

Imprimer



Date de la demande	Туре	Origine	État	Fin de validité	Action
08/01/2021	Attestation de vigilance	Demande de votre part	Acceptée	31/05/2021	Télécharger mon attestation
20/11/2020	Attestation de contribution formation professionnelle (versement ou dispense)	Générée automatiquement	Acceptée	-	Télécharger mon attestation
28/10/2020	Attestation de contribution formation professionnelle (versement ou dispense)	Générée automatiquement	Acceptée	-	-
18/04/2020	Attestation d'affiliation (i	Générée automatiquement	Acceptée	-	Télécharger mon attestation
05/02/2020	Attestation fiscale (annuelle)	Demande de votre part	Acceptée	-	Télécharger mon attestation
20/01/2020	Attestation de chiffre d'affaires (année en cours)	Demande de votre part	Refusée	-	-
01/03/2019	Attestation de contribution formation professionnelle (versement ou dispense)	Générée automatiquement	Acceptée	-	Télécharger mon attestation
30/04/2018	Attestation de contribution formation professionnelle (versement ou dispense)	Générée automatiquement	Acceptée	-	Télécharger mon attestation
24/04/2017	Attestation de contribution formation professionnelle (versement ou dispense)	Générée automatiquement	Acceptée	-	Télécharger mon attestation

Vous êtes tellement emballé(e) par l'idée que vous vous dites que cette application devrait en fait être fournie directement par les services publics!

Pourquoi ne pas vous faire embaucher par la DINUM (https://www.numerique.gouv.fr/rejoignez-nous/) pour rendre votre application disponible à toutes les entrepreneuses et entrepreneurs ?

Pour enrichir votre dossier de candidature, vous décidez de développer un prototype de cette application mobile avec un plan qui décrit dans le détail les principaux scénarios d'usage et une maquette adaptée et cohérente avec les services de l'État existants.

Vous avez même déjà trouvé votre phrase d'accroche pour la soutenance de présentation de votre projet :

"Une application **aussi simple** à utiliser que celle du Pôle Emploi, mais à **destination** des entrepreneurs !"

Livrables attendus

Afin de répondre aux besoins exprimés dans ce brief, il vous est demandé de :

- 1.1 Créer le plan fonctionnel de l'application mobile prenant en compte tous les scénarios utilisateurs décrits (6 points)
- 1.2 À l'aide du logiciel de création graphique de votre choix, de créer les écrans principaux en appliquant la charte graphique que vous aurez créé pour l'occasion (10 points)

Malheureusement, vous ne serez peut-être pas reçu pour un entretien et à même de présenter et expliquer vos choix à la direction numérique du gouvernement Français!

- 1.3 Il vous est donc demandé de produire une présentation où vous décrivez (4 points) :
 - Le public concerné par l'application,
 - Les fonctionnalités principales,
 - Le détail du parcours utilisateur idéal pour la fonctionnalité qui vous semble la plus importante,
 - L'explication du positionnement des blocs principaux d'un écran au choix,
 - La justification de la charte graphique mise en application.